

Trait d'union

Bulletin d'information de la Communauté de Communes Sor et Agout

N° 14 - janvier 2024

Les étangs - Saix
> Aurélie Rossignol

Notre territoire nous donne des AILES!





Sommaire

- > Édito p. 03
- > Les commissions thématiques p. 04
- > À la découverte de nos services p. 23
- > Autoroute p. 25

Édito

Sylvain FERNANDEZ

Président
de la Communauté de
Communes Sor et Agout



L'ensemble de l'équipe intercommunale (élus et agents) se jointent à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Que 2024 soit placée sous le signe du bonheur, de la santé et du bien-être pour vous-même mais aussi pour vos proches.

Sachez que de son côté, **vo**tre Communauté de Communes œuvre au quotidien pour vous proposer des services publics toujours plus adaptés à vos besoins dans le cadre des compétences qui lui sont dévolues.

En matière d'environnement, nous travaillons, depuis 2021, sur le **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)**. Cet outil de planification en faveur de la transition énergétique et de la lutte contre le changement climatique a été **adopté en octobre 2023 pour une durée de 6 ans**. Vous pouvez le consulter sur le site internet de la CCSA.

Concernant l'Enfance Jeunesse, **le nouvel Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de Dourgne ouvrira ses portes en 2024**.

Mutualisé avec la commune d'implantation, cette infrastructure sera utilisée par les différents acteurs locaux (école, ALAE, ALSH) aussi bien pendant les vacances que pendant les périodes scolaires. Ce projet reflète la volonté de la CCSA de pouvoir proposer, à tous les enfants, dès le plus jeune âge, un projet éducatif de territoire à l'échelle intercommunale.

L'année 2024 sera également marquée par le lancement de la **construction du crématorium sur la commune de Sémalens** via une délégation de service public, au sein de la Société Publique Locale (SPL) du Pôle Funéraire Public de l'Albigeois et de l'Autan (PFPA). Une exception en France où plus de 90 % des crématoriums sont en gestion privée. Sa mise en service est prévue pour 2025.

Afin de permettre au plus grand nombre de mieux connaître les services et les compétences de votre intercommunalité, **un livret de présentation de la CCSA** sera distribué à tous ses habitants courant 2024.

Je vous laisse à présent découvrir au fil des pages les autres actions portées par les différentes commissions de la CCSA au cours de l'année 2023 et les projets à venir.

Notre intercommunalité avance, forte de ses atouts, consciente des progrès qu'elle doit effectuer, confiante dans le chemin qu'elle trace pour les prochaines années.

En vous souhaitant une excellente lecture de ce Trait d'Union.

Communauté de Communes Sor et Agout
550 Chemin des Héronnières • 81710 Saïx
Tel. 05 63 72 84 84
Email. contact@communautesoragout.fr
www.communautesoragout.fr

Heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi
8h30-12h / 14h-17h

Édité par la Communauté de Communes Sor et Agout
Directeur de la publication : Sylvain FERNANDEZ
Rédactrice en Chef : Annette VEITH
Réalisation : Commission communication
Comité de rédaction : Patrice BIEZUS, Francis CESCATO, Olivier De MAULÉON, Pierre HERAILH, Bruno MUSQUÈRE, Stéphane POIREL, Jean-Dominique PUJOL, Marine RIVEMALE, Paul SALVAN, Geneviève USCLADE, Annette VEITH
Crédits photos : CCSA, Mairies du territoire, Pays de Cocagne, Raynaud Photo, Martin BASCOUL, Aurélie ROSSIGNOL
Mise en page : Couleurs d'Autan
Suivi : Agathe DANIELI, Marion GALY-TROUILLARD
Impression : Couleurs d'Autan - 111, avenue Albert 1^{er} - 81100 CASTRES
Ce numéro a été tiré à 11345 exemplaires

Base de loisirs des Etangs - 2022 © Raynaud Photo

Les Commissions thématiques

Développement de l'économie, de l'agriculture & du numérique

Projet de territoire

Porteurs d'une démarche volontariste, les élus de la commission économie partagent des valeurs et une vision commune pour le développement du territoire. **La mise en place d'un projet de territoire, permet d'inscrire dans le temps, un plan d'actions visant à atteindre un objectif fort : celui de BATIR UNE ECONOMIE ATTRACTIVE ET CREATRICE D'EMPLOIS.**

Cet objectif est également celui que les élus portent à l'échelle du **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Pays d'Autun en cours de définition**. Le SCoT (120 000 habitants) est la **feuille de route pour les 20 ans à venir du Tarn Sud** (Communauté de Communes Sor et Agout - CCSA, Communauté d'Agglomération Castres Mazamet et Vallée du Thoré).

Parmi les enjeux majeurs, le **développement et la gestion de l'offre d'accueil d'entreprises** afin de répondre aux demandes croissantes des entreprises, pourvoyeuses d'emplois, d'activités et de services pour les habitants. Dans ce contexte, les élus ont élaboré le Schéma Territorial des Infrastructures Economiques (STIE) qui permet de **soutenir l'activité économique dans nos bourgs** mais aussi de **définir les projets de requalification des zones existantes**. Nous élaborons de **nouveaux projets** à l'instar du **futur parc d'activités économiques de La Prade à Soual**, projet vertueux au niveau environnemental, ayant pour vocation d'accueillir des entreprises en lien direct avec la thématique « bien-être, santé et développement durable ».

Le projet de territoire compte **plusieurs axes prioritaires**. Parmi lesquels :

↳ L'accompagnement des entreprises

Le service développement économique **accompagne les projets de création, développement, reprise et cession/transmission d'entreprises** sur le territoire. À travers un **appui technique**, il **guide**



Jean-Luc ALIBERT

les porteurs de projets dans la construction et la structuration de leur activité.

Nous mettons à disposition des porteurs de projets et des entreprises **notre connaissance du tissu économique local** et de l'ensemble des **dispositifs d'aide** pour soutenir les projets.

À ce titre, la CCSA maintient et poursuit son **partenariat avec :**

- **Initiatives Tarn** afin de permettre d'une part, de renforcer le dispositif d'ingénierie de financement des projets d'entreprises sur le territoire mais également d'attribuer des prêts personnels à taux 0% jusqu'à 15 000€.
- **Réseau Entreprendre Tarn Aveyron** qui permet la mise en place d'un accompagnement spécifique et intensif des porteurs de projets lauréats par un chef d'entreprise du réseau en plus d'un prêt d'honneur qui vient renforcer les fonds propres de l'entreprise.



Accueil des Matinales de la Transmission Reprise d'entreprises (23/11/2023)



2^e édition du salon « ICI, ON RECRUTE ! » (05/10/2023)

↳ Le développement de Tiers Lieux : LA CELLULE (à Cuq Toulza)

Il s'agit d'un espace **dédié aux professionnels**. Il propose aux entreprises, indépendants et télétravailleurs des **espaces de travail professionnels adaptés (poste de travail en open-space, bureau privatif, salle de réunion) et modulables**.

La Cellule permet ainsi aux différents acteurs d'organiser des **réunions** et des **formations** avec des **équipements professionnels et performants**. C'est le lieu idéal pour **développer son réseau, accueillir des clients, participer à des visioconférences...**

Depuis 2022, nous offrons aux professionnels la possibilité de **réserver en ligne leur espace** et de régler directement sur la plate-forme web de La Cellule. Pour ce faire, rien de plus simple, **rendez-vous sur notre plate-forme à l'adresse lacellule81.cosoft.fr**.

Notre espace est accessible 7j/7j et 24h/24h.

Nous restons joignables :
Email : lacellule81@gmail.com
Téléphone : 07 66 25 57 77

↳ L'action sur l'Emploi : PLATEFORME EMPLOI (PESA)

La plateforme Emploi Sor & Agout continue son développement au plus près des entreprises du territoire. Par l'accompagnement qu'elle propose aux dirigeants d'entreprises, **l'équipe de la PESA a soutenu en 2023 près de 130 recrutements après avoir ciblé et analysé plus de 300 candidatures**.

C'est dans ce contexte que les élus du territoire ont souhaité reconduire l'événement « **Ici, on recrute !** », salon de l'emploi local initié en 2022 qui permet la rencontre entre l'offre et la demande d'emploi.

À l'occasion de l'édition 2023, le 5 octobre dernier à Soual, **29 entreprises du territoire sont venues présenter leurs offres de recrutement** et ont ainsi pu recevoir de futurs candidats. **Plus de 340 personnes en recherche d'emploi** se sont présentées sur l'après-midi et **285 CV** recueillis par les exposants. Une opportunité intéressante tant pour les entreprises que pour les candidats à un emploi.

Finances & affaires juridiques



Philippe PERES

Fonds de concours : la CCSA au soutien de toutes les communes

La Communauté de Communes Sor et Agout (CCSA) a développé de **nombreux services à la population dans le cadre de ses compétences statutaires** : crèches, centres de loisirs, collecte des ordures ménagères, entretien de la voirie d'intérêt communautaire, maisons de santé...

Au-delà de ses interventions directes auprès des habitants, notre intercommunalité a mis en place un **dispositif spécifique d'aide aux communes par l'octroi de fonds de concours**.

Ce dispositif, volontaire et spécifique à notre collectivité, permet à vos communes de bénéficier de soutiens financiers à leurs projets particuliers pour répondre au plus près à vos besoins.

Il a été renforcé depuis le début de ce mandat :

- **En 2020**, il existait un seul fonds de concours au bénéfice des communes membres de 200 000 € réparti selon 2 critères :

- 100 000€ affectés selon la population DGF
- 100 000 € affectés selon l'effort fiscal des communes (L'effort fiscal de la commune est un indicateur permettant de mesurer la pression fiscale exercée sur le territoire de celle-ci)

- **En 2021**, il a été rajouté une part forfaitaire de 2000 € par commune afin d'assurer un montant minimum de financement notamment pour les plus petites communes.

Ainsi, depuis 2021, **le montant annuel maximum des fonds de concours est de 252 000 € (200 000 € + 52 000€)**.

- **En 2022**, il a été décidé de mettre en place un **nouveau fonds de concours dédié au développement des installations sportives** :

Selon les critères retenus par la CCSA, **ces aides doivent financer la création de nouveaux équipements sportifs d'intérêt communautaire**.



Et/ou :

- L'agrandissement, l'extension, la rénovation ou la mise aux normes de bâtiments existants et ses annexes ;
- L'éclairage des terrains ou des salles de sport ;
- Les matériels utiles à la pratique du sport ;
- Les travaux d'aménagements permettant d'apporter une destination sportive à un bâtiment ou un site.

Sur la période triennale 2020-2022, l'enveloppe s'élevait à 704 000 € et a donné lieu à l'attribution de 508 849 € soit plus de 72% des fonds disponibles.

Le fonds affecté aux équipements sportifs, a pour sa première année d'entrée en vigueur, en 2023, donné lieu à l'attribution de 70 000 €.

La Commission des Finances entend poursuivre encore en 2024, le **renforcement du soutien de notre intercommunalité aux investissements portés par vos communes**, pour qu'il soit toujours plus utile à leurs développements et qu'il contribue à la dynamique de notre territoire.

Communication



Annette VEITH

Un livret d'accueil pour les habitants !

Que vous soyez nouvel arrivant ou déjà installé depuis quelques temps sur le territoire de la Communauté de Communes Sor et Agout (CCSA), vous recevrez courant 2024 **un livret d'accueil**. Il sera soit distribué par vos élus dans votre boîte aux lettres, soit mis à disposition dans votre mairie.

Consciente de la complexité pour identifier le bon interlocuteur ou le bon service au sein de la Communauté de Communes ou auprès de vos communes, la Commission Communication de la CCSA a décidé d'éditer ce **nouveau document** pour ses habitants.

Non seulement, ce support vous permettra de **mieux connaître l'intercommunalité**, mais il vous offrira la possibilité de **(re)découvrir en un coup d'œil les informations pratiques essentielles** de votre quotidien.

- les services proposés par la CCSA (de la petite enfance, enfance-jeunesse, en passant par la culture, le tourisme, l'économie ou encore par l'urbanisme et l'environnement).
- les démarches administratives courantes (scolarité, transports, santé...).

Vous y trouverez d'un coup d'œil des coordonnées, des liens vers des sites internet ou applications... et bien plus encore !

En attendant de le recevoir et pour suivre l'actualité du territoire, **n'hésitez pas à consulter les différents supports de la CCSA mis à votre disposition**.

IntraMuros

Cette **application gratuite** pour mobiles, vous permet d'**accéder en temps réel à toutes les informations de votre commune et de celles aux alentours** : actualités, événements, points d'intérêt, commerces, associations... ! Une tempête, une menace d'inondation, une coupure d'eau, un problème sur le réseau électrique... ? Votre commune vous envoie **une notification** pour vous tenir au courant.

INTRAMUROS EN BREF : c'est toute votre intercommunalité et toute votre commune dans votre poche !

Facile et pratique d'utilisation, cet outil est un véritable allié dans votre quotidien.

De nombreux habitants l'ont déjà téléchargé ! N'hésitez plus et rejoignez le mouvement !

Le saviez-vous ?
IntraMuros est aussi accessible via votre ordinateur :
www.intramuros.org



Restez connectés aux actualités de la CCSA...

- Site internet & newsletter : www.communautesoragout.fr
- Facebook : **Communauté de Communes Sor et Agout**
- Instagram : **communaute_communes_sor_agout**
- LinkedIn : **Communauté de Communes Sor et Agout**

Urbanisme & développement durable



Jean-Louis HORMIERE

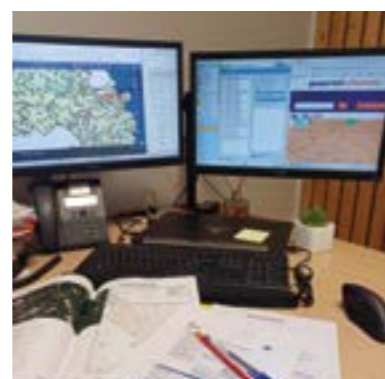
En matière d'urbanisme, les **champs d'intervention sont divers et portent à la fois sur l'Application du Droit des Sols** (ADS – gestion des autorisations d'urbanisme) et sur la **planification** (organisation de l'aménagement de l'espace au travers de documents règlementaires).

La commission « Urbanisme et Développement Durable » intervient dans ces 2 domaines mais aussi en matière d'**habitat** avec la gestion de l'OPAH (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat).

L'ADS

L'année 2023 a été marquée par le développement du dispositif permettant de déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme par voie électronique. Mais aussi par la recomposition du service (composé de 3 agents dont 2 partis à la retraite). **Deux nouveaux agents instructeurs** : M^{me} SIOZADE et M^{me} BENOTTE ont intégré l'équipe. Elles œuvrent chaque jour, en étroite collaboration avec les communes, pour assurer le suivi et l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme. Les dossiers sont, chaque année, toujours plus nombreux. Le **1^{er} semestre 2023** a d'ailleurs vu par une **augmentation significative du nombre de dossiers déposés (+ 32 %)**.

Si un ralentissement, certainement lié à la conjoncture, semble se dessiner pour la seconde partie de l'année (notamment en matière de constructions de maisons individuelles), l'activité du service et l'appui technique qu'il apporte, tout en continuant à se former, reste tout aussi important et remarquable.



Locaux du service Application du Droit des Sols

Des sites utiles en urbanisme

www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

www.cadastre.gouv.fr

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319

Tourisme



Dominique COUGNAUD



La planification

La CCSA a mis en place son **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)** depuis Décembre 2019. Ce document évolutif est amené à être modifié (pour tenir compte des besoins exprimés par le territoire et des nouvelles législations). La commission « Urbanisme et Développement Durable » a analysé les évolutions souhaitées et a travaillé cette année sur **l'opportunité de mener des nouvelles procédures de modification ou révision du PLUi**.

Le service Urbanisme est aussi amené à **intervenir et à suivre l'élaboration et les évolutions d'autres documents d'urbanisme qui s'imposent au PLUi**, tels que :

- Le **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)** - élaboré par un Syndicat Mixte rassemblant 3 intercommunalités (CCSA, Communauté de Communes Thoré Montagne Noire et Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet)
- Le **Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDET)** - élaboré par la Région Occitanie (Actuellement en cours de modification).

Le mois d'août a connu des fréquentations équivalentes à celles des années précédentes. Il est à noter que la clientèle étrangère n'est pas encore revenue au niveau des années avant COVID.

De manière générale sur l'ensemble du Pays de Cocagne, du Tarn et de la région Occitanie : le mois de juillet a été plutôt faible en termes de fréquentation. La mauvaise météo de la première quinzaine du mois peut expliquer cette baisse.

Il est nécessaire de prendre en compte les changements d'usage des touristes qui ont de moins en moins le réflexe de passer les portes d'un bureau d'information. Face à ce constat, il semble judicieux d'**aller au contact des visiteurs là où ils se trouvent : sur leurs lieux d'hébergements, sur les lieux de manifestations, sur les lieux de visite ou d'activité.**

L'avis des hébergeurs est en accord avec les éléments présentés : **les touristes veulent « l'info tout de suite »** et ils font appel aux hébergeurs pour connaître leur avis sur les activités proposées sur le territoire.



Guide du Pays de Cocagne 2023

Notre collaboration au sein du PETR Pays de Cocagne*

- des supports touristiques, des campagnes photo et vidéo, le développement d'une gamme de produits locaux en vente dans les Bureaux d'Information Touristique, l'élaboration de différents présents et oriflammes...

- la réalisation de l'état des lieux des itinéraires de randonnées en Pays de Cocagne et le recensement de 5 projets de connexions recensés et cartographiés sur notre territoire

- 1) Puylaurens > Puylaurens (liaison de 2,7 km)
- 2) Puylaurens > Sémalens (liaison de 1,1 km)
- 3) Sémalens > Cambounet-sur-le-Sor (liaison de 1,2 km)
- 4) Soual > Viviers-lès-Montagnes (liaison de 2,5 km)
- 5) Aguts > Cuq-Toulza (liaison de 1,2 km)

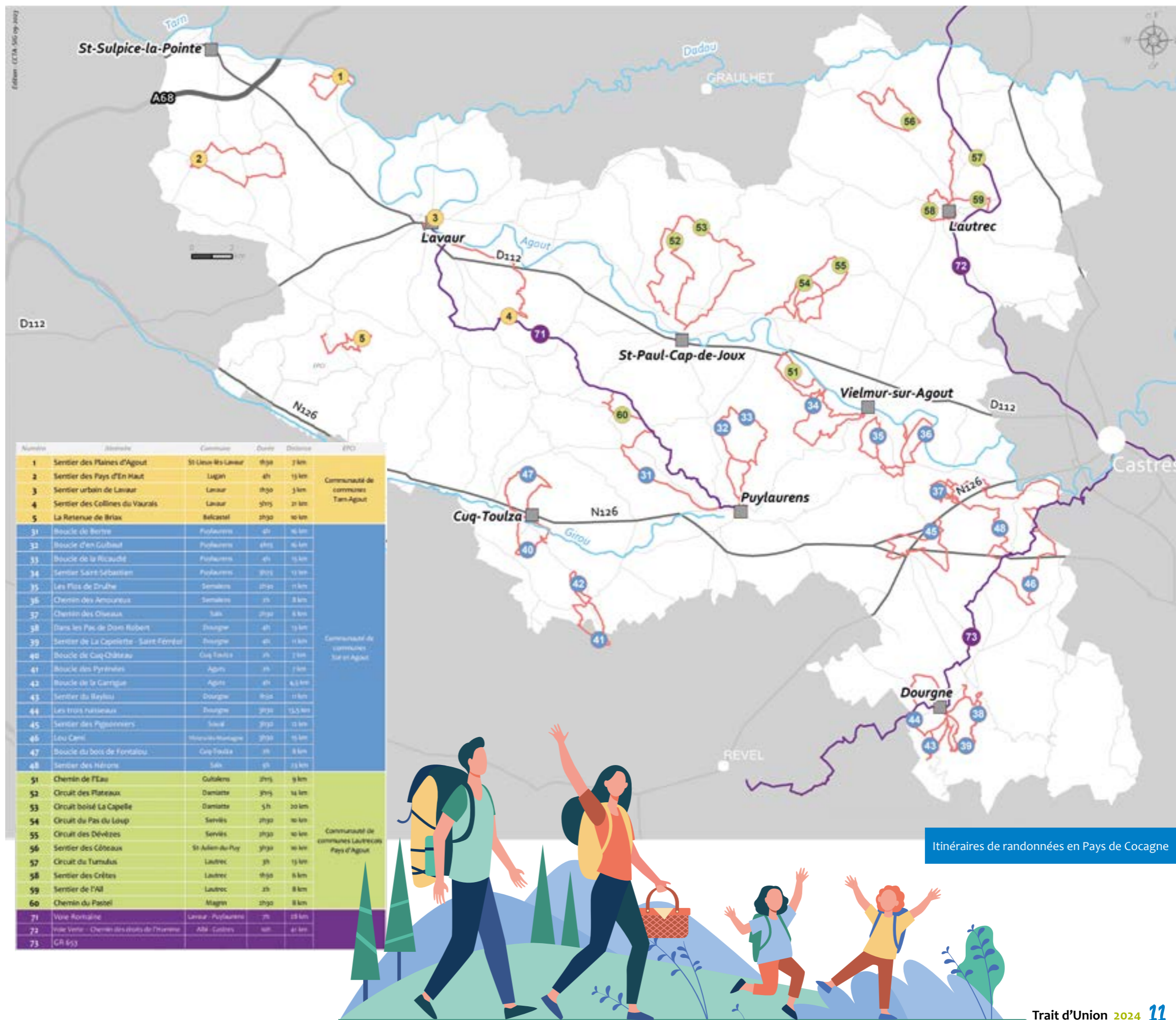
D'autres travaux sont en cours

- la poursuite de l'élaboration de la carte Montagne Noire réalisée en partenariat avec 7 offices de tourisme : Castres/Mazamet, Grand Carcassonne, Thoré Montagne Noire, Aux Sources du Canal du Midi, La Montagne Noire, Minervois au Caroux et Terres d'Autan-Montagne Noire.

- notre participation active au projet de véloroute - voie verte entre Castres et Teulat. Le tracé se fera en concertation avec les communes traversées.

- nous travaillons également sur les panneaux d'animation touristique qui pourraient être installés sur l'autoroute. Découvrez ci-après des exemples de sites envisagés : Réserve naturelle et base de loisirs des Etangs (Saïx) / Dourgne : Capelette et Abbayes / Pont Antoinette (Sémalens) / Puylaurens et la Marianne / Calvaire d'Aguts.

* Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Du Pays de Cocagne est formé de 75 communes, regroupées en 3 Communautés de Communes : Tarn Agout, Lautrécois – Pays d'Agout – Sor et Agout. Il couvre 1 000 km² soit 68 000 habitants.



Itinéraires de randonnées en Pays de Cocagne

Voirie & travaux d'entretien des bâtiments



Travaux voirie réalisés sur notre territoire en 2023

Les travaux de voirie, une compétence intercommunale !

Pour améliorer la **sécurité de nos voiries intercommunales** (hors chemins ruraux et hors ouvrage), la CCSA a réalisé, tout au long, des **travaux** pour un montant total de : **1 045 311,84 € TTC**.

L'entretien des ouvrages d'art de notre intercommunalité est une **priorité**. C'est pourquoi, en 2023, nous avons réalisé **335 505 € TTC de travaux** – dont 21 120 € TTC d'études.

Ces travaux d'ouvrage d'art ont été réalisés sur les communes de : VIVIERS-LES-MONTAGNES (230 000 € TTC), PUYLAURENS (58 689 € TTC), SAIX (20 700€ TTC), DIVERS (5 000 € TTC). Et ont été effectués par les entreprises EIFFAGE, MALET, ROSSONI et GAUTHIER.

Le montant total des travaux pour la voirie est de 1 380 816, 84 € TTC.

Chaque année, les agents du service technique procèdent à l'**entretien de la voirie (curage des fossés, signalisation, élagage...)**. Les **accotements** et les **talus** de nos voiries sont **entretenus** soit par nos agents intercommunaux, soit par des entreprises du territoire. Un **plan de fauchage raisonné** a également été mis en place pour préserver la faune et la flore.



Travaux de voirie



Jean-Claude PINEL,
Philippe HERLIN

Bien-être, santé, mobilités, sports



Patrice BIEZUS

Santé / Bien-être

Notre Communauté de Communes travaille sur la **création d'une nouvelle Maison de Santé Pluridisciplinaire à Puylaurens**. Depuis début novembre 2023, avec le cabinet d'architecte désigné, des réunions de travail avec les professionnels concernés sont organisées afin de définir les besoins de chacun. Cette MSP sera installée dans l'ancien marché couvert, qui sera entièrement réaménagé et rénové par la CCSA.

L'**expérimentation, menée sur la fin de l'année 2022 et 2023, de la thématique du Sport Santé** sur prescription médicale en lien avec les infirmières Asalée du territoire **a été concluante**. Aussi, afin d'améliorer la santé de la population sédentaire, **une réflexion est en cours pour pérenniser ce dispositif**. En effet, il permet, non seulement, de prendre en compte les besoins spécifiques en exercice physique mais favorise également l'inclusion sociale et la participation de tous.

Mobilité

Dans le cadre du projet autoroutier A69, l'Etat en lien avec le Département organise des comités de pilotage sur différentes thématiques : urbanisme, développement économique, cadre de vie, agriculture et **mobilités**. Au cœur de ce dernier thème, un atelier est dédié au développement du **projet de voie verte qui reliera Castres à Teulat, puis Toulouse**.

Depuis la rentrée de septembre 2023, les réunions s'enchaînent à un rythme soutenu, avec nos collègues de la Communauté de Communes Tarn Agout, afin d'établir un tracé commun.

Aménagement de la base de loisirs

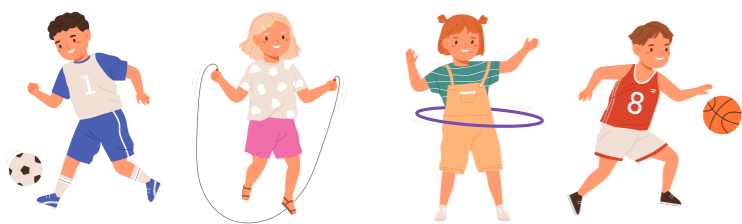
Les élus ont examiné tous les aspects d'un **développement concerté, pérenne et cohérent de la base de loisirs** : le principe de création d'aménagements de loisirs, d'un restaurant, de locaux sportifs fait l'objet de débats et d'échanges afin d'aboutir dans le cadre d'un plan pluriannuel d'aménagement.

Le projet de restauration sur la base est en cours de réflexion, afin de définir le concept le plus pertinent pour être en adéquation avec l'environnement naturel et protégé de notre base de loisirs.

Sur le plan environnemental et développement durable, issu de notre Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), un projet d'ombrières photovoltaïques sur les parkings à l'entrée de la base entre dans sa phase finale d'étude.



École de cyclisme



Sport

Le projet de territoire de notre intercommunalité a entre autres, entériné la **création d'un équipement sportif d'intérêt communautaire**. A cette fin, des terrains classés équipement sportif au niveau de notre PLUI ont été identifiés sur les communes de Saïx, Puylaurens et Soual. Une réflexion est en cours afin de déterminer les besoins des associations du territoire.

L'organisation d'évènements sportifs majeurs sur la base de loisirs sera reconduite en 2024 comme la Caravane du sport Tarnais, Compétition BMX/TRIAL ou des évènements en lien avec les JO 2024 - notre territoire étant labélisé Terre de jeux 2024.



École de Voile

Zoom sur l'École des sports (Bilan 2023)

L'École des sports de la Communauté de Communes, basée sur l'Espace de Loisirs des Etangs, continue de remplir ses missions dans le domaine de l'animation et du sport. Cette année encore, **135 jeunes de l'École de voile et de cyclisme ont suivi les différents cours hebdomadaires, avec en récompense des titres de champions Occitanie, des podiums nationaux et des sélections en championnats d'Europe et du Monde...**

Autres missions de nos éducateurs sportifs :

- L'accueil de groupes scolaires avec des séances pédagogiques de Voile, BMX, Tir à l'arc ou VTT. **800 élèves du territoire ont eu le privilège** de pouvoir évoluer pendant le temps scolaire, dans ces disciplines sportives, dans un cadre exceptionnel et sécurisé.
- Les ALSH, MJC, associations et autres comités d'entreprises font, eux aussi, partie du public accueilli toute l'année...
- A noter aussi, que pendant la période estivale, le pôle location reçoit chaque saison une moyenne de

1 000 personnes, souhaitant découvrir les activités paddle, pédalo, ou mini-golf...

Rappelons aussi notre implication dans la mise en place et le développement de l'activité « sport et santé » sur notre territoire, avec deux séances par semaine sur six mois de l'année...

Autre fait marquant : malgré la pluie, le **Trophée de France de BMX et Vélo trial** organisé en Mai dernier, a été un véritable succès, avec la participation de **1200 pilotes venus de toute la France**, sur notre piste unique dans le département.

Avec des équipements de qualité, un **planning d'accueil scolaire déjà complet pour 2024**, une **École nautique en pleine croissance**, une **École de cyclisme qui fêtera ses 30 ans d'existence**, ou encore l'organisation d'un **nouvel évènement BMX/TRIAL/VOILE** au printemps prochain.

L'École des sports de la CCSA continue d'évoluer sur le « gros braquet » !

Actions culturelles et événementiel



Alain VEUILLET

2023, encore une très belle année pour notre commission culture ! Grâce, aux bénévoles, aux élus, aux prestations de qualités réalisées par des artistes plein de talent et surtout grâce à vous qui êtes venus en nombre, souvent en famille, participer aux évènements dans nos communes et la base des étangs.

Côté patrimoine, sous l'impulsion de Francis CESCATO, **côté bibliothèques/médiathèques** avec Jean-Jacques HAUTIN, **côté évènement** avec l'équipe projet pour les Automnales des Savoirs Faire, **côté administratif** avec Karine DELZORS, cette belle équipe fait tout son possible pour vous. Sous l'impulsion des 26 maires de notre Communauté de Communes, nous allons continuer notre action en vous proposant de **nouvelles manifestations au cours de cette année 2024**. Nous soutiendrons les

manifestations culturelles communales, organisées par vos élus locaux, qui répondent aux critères définis par la commission. Nous serons également les **maîtres d'œuvre de toutes les actions organisées sur notre magnifique base des étangs** avec souvent, le soutien financier du Département, de la Région, mais surtout grâce aux budgets votés par les élus intercommunaux. Nous remercions aussi tous les employés service technique, municipaux et communautaires, pour leur dévouement et leur engagement..

Nous avons besoin de nous rassembler encore plus que jamais au cours de cette nouvelle année car la culture est le muscle de la paix.



Depuis la prise de la Compétence Culture devenue opérationnelle en 2015, le territoire Sor et Agout n'a eu de cesse de dévoiler ses atouts et talents. En 2023, de nombreux évènements culturels se sont succédés pour le plaisir de toutes et tous. Vous en découvrirez ci-dessous une rétrospective en images.

Si, comme l'écrivait Carmen Sylva, femme de lettre, « *l'optimisme, c'est voir la vie à travers un rayon de soleil* », pour 2024 poursuivons la voie du rayonnement culturel grâce aux **initiatives locales et communales** tout au long de l'année, au dynamisme de nos **4 réseaux culturels (bibliothèques, patrimoine, arts visuels et spectacles vivants)** et à la **programmation culturelle de la CCSA à l'été 2024** qui vous réserve de belles surprises ! ...



← **BIPA de printemps** avec ci-contre les affiches du spectacle d'ouverture le 4 mars à Sémalens et du spectacle de clôture le 11 mars à Puylaurens.

- En chiffres :
- 9 biblio/médiathèques participantes
 - 5 lieux d'expositions
 - 11 évènements proposés
 - Financement CCSA de 2326 €

→ Les Commissions

TOTAL FESTUM, le festival régional des cultures occitanes et catalanes qui a eu lieu à Aguts, les 10 & 11 juin



En chiffres :

- 5 concerts dont 3 bals trads
- 2 expo et 2 balades patrimoniales
- 1 spectacle (jauge à 100%)
- 1 partenariat fort avec la Région
- Financement CCSA de 5130 €



LES MARDIS MUSICAUX, le 4 juillet autour du Jazz, le 11 juillet autour de la Chanson Française et le 18 juillet autour des musiques du monde, intégré dans l'opération culturelle « Un été dans le Tarn » proposé par l'ADDA du Tarn



En chiffres :

- 6 concerts (2 par soir)
- 1 partenariat avec le Département
- Financement CCSA de 2219 €



LES JEP (Journées Européennes du Patrimoine) autour du « Patrimoine vivant », le 17 septembre en itinérance



En chiffres :

- 60 personnes inscrites au circuit (50% du territoire)
- 120 personnes au spectacle du chœur à l'ouvrage
- 6 visites patrimoniales dont 5 lavoirs
- Financement CCSA de 2195 €



BIPA, l'opération hors-les-murs des bibliothèques/ médiathèques de la CCSA, les 10, 11 et 12 juillet aux Etangs à Saïx

En chiffres :

- 3 concerts de chansons françaises
- 3 spectacles en lien avec la littérature
- 1 partenariat fort avec le Département
- Financement CCSA de 4738 €



LES ARTS EN FÊTE, le Festival intercommunal itinérant sur le territoire, le 21 juillet à Appelle, le 22 juillet à Lacroisille, le 23 juillet à Bertre

En chiffres :

- 9^e édition sur 3 communes
- Plus de 1000 spectateurs
- 8 spectacles et concerts
- 3 fresques en street-art
- 3 expositions
- 1 ballade patrimoniale
- Financement CCSA de 10900 €



Les Commissions ←←

Petite enfance, Enfance Jeunesse & Intergénération



Christophe BRUNO

Fin 2022, la Convention Territoriale Globale (CTG), signée entre la Communauté de Communes Sor et Agout (CCSA) et la CAF du Tarn, a validé les enjeux et les orientations sur notre territoire. De la petite enfance à la jeunesse, les élus de la CCSA vont pouvoir maintenir l'offre de service existante tout en se préoccupant de l'accueil de nouvelles familles...

Au-delà des services rendus à nos familles autour de la Petite Enfance et de l'Enfance Jeunesse sur le territoire intercommunal, cette CTG apporte une véritable veille sociale et démographique.



Petite enfance

L'engagement politique de la CCSA réaffirme la volonté de répondre avec qualité aux besoins des familles.

Pour la petite enfance, 3 domaines ont été retenus en 2023 :

Faciliter les démarches de l'utilisateur

La mission d'information et d'accompagnement des familles dans leur recherche de mode d'accueil a été confiée au RELAIS PETITE ENFANCE - RPE.

Depuis le 1^{er} septembre 2023, le RPE est l'unique interlocuteur pour donner une information globale et neutre sur l'offre d'accueil sur le territoire et pour accompagner les familles dans une recherche de solution la plus adaptée à leurs besoins.

Les animatrices seront joignables au 05 63 59 59 52 et à rpe@communautesoragout.fr

Ainsi que les après-midis à la maison de l'enfance-espace loisirs les étangs.

En 2023, des actions transversales, des sondages ou encore des réunions d'informations ont pu être menés sur des thématiques comme la parentalité ou l'inclusion d'enfants en situation d'handicap.

En 2024, ces travaux et actions devraient s'amplifier afin de renforcer un bien vivre sur le territoire de la Communauté de Communes.

VOUS CHERCHEZ UNE SOLUTION D'ACCUEIL POUR VOTRE ENFANT ?

UN INTERLOCUTEUR UNIQUE

LE RELAIS PETITE ENFANCE

POUR LES DÉMARCHES DES PARÉNTS ET FUTURS PARÉNTS DE JEUNES ENFANTS (0 à 4 ANS)

CRÉCHES

ASSISTANTES MATERNELLES

GARDE À DOMICILE

LIEU D'ACCUEIL ÉLÉMENTS PARÉNTS (L'AMP)

POUR NOUS CONTACTER : 05.63.59.59.52

📌 Offrir un cadre d'accueil confortable et sécurisé

Parce que « le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement » (principe 6 de la charte d'accueil du jeune enfant) nous avons voulu **améliorer l'aménagement des jardins des crèches**.

Des travaux de réfection des sols souples ont été réalisés à « la maison née », aux « petits explorateurs » et au « manège enchanté ».

Des zones d'ombres ont été créées par des plantations d'arbres ainsi que l'installation de pergolas, stores banne (« arc en ciel », « le manège enchanté », « les petits explorateurs »)

📌 Apporter toute l'attention au bon développement de l'enfant

La charte nationale pour l'accueil du jeune enfant nous indique dans le principe 2 :

« J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités »



Installation d'une pergola au « Manège enchanté » (Puylaurens)

Nous accompagnons nos équipes à **proposer un cadre d'accueil permettant à l'enfant d'explorer et de s'expérimenter à son rythme**. La référence à l'**itinérance ludique** est retenue comme l'orientation pédagogique de nos établissements.

Une **journée pédagogique** a été organisée autour de cette thématique pour accompagner les agents. **Les temps de réunion et d'analyse de pratiques professionnelles sont aussi des temps de travail nécessaires pour faire équipe autour de cette nouvelle pratique**.

L'enfant est le cœur de métier des professionnels.

L'enfant est au cœur des orientations politiques qui organisent son accueil.



Enfance jeunesse

Les accueils de loisirs gérés par la CCSA, actifs auprès des familles du territoire, ont pour rôle de **mettre en place des activités qui doivent valoriser l'enfant dans son individualité, développer son épanouissement dans le collectif, stimuler son esprit créatif et critique et travailler son imaginaire !**

D'année en année, la demande des familles du territoire est grandissante sur chaque période de vacances scolaires et tous les mercredis de l'année.

La collectivité ayant entendu et pris en compte ces besoins, un effort sur le nombre de recrutements d'animateurs saisonniers a été fait puisque cette année nous avons pu accueillir 20 enfants de plus par jour d'accueil (11% de places supplémentaires), ce qui porte la moyenne à 250 enfants accueillis par jour sur les 4 ALSH !

En recherche d'amélioration constante pour proposer une qualité d'accueil, les équipes ont œuvré pour satisfaire les petits comme les grands.

Une **multitude d'actions** a été proposée, qu'elles soient **culturelles, environnementales, sportives, citoyennes et solidaires** :

📌 **Culturelles** comme la mise en place du projet musical avec l'Orchestre de Poche, (co-subsventionné par la DRAC) et qui a permis de participer aux Arts en Fête à Appelle en présentant une restitution chantée au public, ou bien le **spectacle de Noël** programmé pour nos 3-4 ans avec les grands des crèches et des assistantes maternelles du territoire. La semaine du **stage culinaire** « Les p'tits cuistots » a également été très appréciée des participants qui ont pu réaliser des recettes créatives, aller à la rencontre de restaurateurs locaux et inviter le dernier jour leurs parents pour une dégustation gourmande !

📌 **Environnementales** avec un **cycle pêche** pour le groupe des 8-10 ans et l'intervention cet été de la Fédération du Tarn pour la pêche et la protection du milieu aquatique, qui a amené une découverte et une **sensibilisation du monde aquatique et des poissons** ; ou encore le rdv trimestriel de « **Nettoie ta nature** » en faisant le tour des lacs pour ramasser les déchets laissés dans la nature.

📌 **Sportives** en participant à la **Caravane du Sport Tarnais**, à plusieurs tournois inter-centres ou à différents **Séjours d'été**, comprenant une **multitude d'activités sportives** (canyoning, escalade, vtt, accrobranche, bouée tractée, sports-co...).

📌 **Citoyennes et solidaires** en partenariat avec le Secours Populaire où une **collecte d'ustensiles de cuisine** a été mise en place lors des vacances scolaires ; également en allant à la **rencontre des résidents des Maisons de retraite** du territoire et en organisant des **jours récréatives intergénérationnelles** avec nos aînés.

Du côté des plus grands, nous n'avons pas été en reste puisque l'**Action Jeunesse** a proposé la **reconduction des Chantiers Loisirs jeunes 13-17 ans** (co-financé par la CAF et la MSA) pour poursuivre l'aménagement de différents chemins de randonnée et la réalisation de poubelles de tri en palettes positionnées le long de ces sentiers. Grâce à leur travail, les jeunes ont pu partir en séjour à Argelès-sur-Mer pour assister au Festival musical « Les déferlantes » et découvrir un panel d'activités nautiques.

Nos ados ont également **aménagé un « Espace Jeunes »** situé dans l'enceinte de la MJC de Soual, un lieu d'accueil qui leur est spécialement dédié, que ce soit pour venir chercher de l'information et de l'accompagnement à leurs projets auprès de nos animateurs jeunesse, ou tout simplement venir se détendre entre eux.

Une attention particulière est portée quotidiennement sur les dangers d'internet et du cyberharcèlement... Pour preuve l'**intervention des conseillers numériques du Département du Tarn** ou la future **labellisation de nos animateurs dans le réseau « Promeneurs du Net »** pour assurer une présence éducative sur les réseaux sociaux.



Quelques activités proposées aux enfants en 2023

Côté accompagnement de projets vers l'autonomie, 3 actions phares perdurent et fonctionnent très bien : 13 jeunes ont bénéficié d'une bourse au Permis (5 financées par la CCSA et 8 par les communes) à hauteur de 700€, en échange de 70 heures de bénévolat dans l'un des services de la collectivité.

Les bourses au BAFA, subventionnées par la CAF, ont permis à 5 jeunes de suivre cette formation en intégralité en réalisant les 14 jours de stage dans l'un de nos ALSH et d'obtenir ce diplôme qui va les aider à un trouver un emploi saisonnier.

Enfin, le dispositif « **Opération Sac'Ados** », soutenu par la CAF, a contribué au départ en vacances autonomes de 14 jeunes, guidés techniquement dans leurs démarches et bénéficiant d'une aide financière CAF à hauteur de 130€ par jeune et d'un pack de voyage.

Bref, tout cela a bien rythmé cette belle année écoulée et annonce une année 2024 riche, car l'objectif est de maintenir toutes ces actions et d'en développer d'autres autour de la parentalité.

Construction de l'Accueil de Loisirs à Dourgne

Enfin, le tant attendu nouvel ALSH intercommunal situé à Dourgne ouvrira ses portes aux enfants au 1^{er} trimestre 2024 !

Ce nouveau bâtiment a pour objectif de :

- garantir une **qualité d'accueil** pour tous (enfants, familles, partenaires)
- remplacer les actuels algecos et créer de vrais **locaux partagés entre l'ALAE, l'ALSH et l'école**
- se mettre aux **normes** et **réduire les coûts de fonctionnement** par rapport aux actuelles installations
- améliorer de façon pérenne les **conditions de vie des agents** ainsi que celle des enfants qui viennent dans le centre de loisirs
- permettre à 80 enfants environ de **déjeuner dans de bonnes conditions** chaque jour de la semaine
- **développer la qualité et le panel des activités** qui y sont proposées
- créer un **vrai lieu de vie pour les enfants** (hors de

l'école) et **permettre de développer des actions autour de la parentalité**

- **bénéficier d'espaces dédiés pour chaque tranche d'âges** dans le respect du rythme et des apprentissages de chacun
- **apporter aux habitants un service de proximité et conforter le maillage du territoire**
- **pérenniser une offre de service de qualité** autour de l'Enfance jeunesse sur le long terme

Si ce projet trouve une **véritable cohérence dans les fonctionnements, dans la continuité éducative pour tous les enfants et dès leur plus jeune âge**, il trouve tout autant de pertinence dans une **complémentarité et transversalité d'actions menées par les acteurs locaux (école, ALAE, ALSH) pour un projet éducatif de territoire intercommunal et des partenariats assumés.**

Chacun pourra alors trouver sa place dans ce nouvel équipement intercommunal, s'approprier les salles d'activités et vivre des temps de loisirs épanouissants.



Construction de l'ALSH de Dourgne
© Martin Bascoul

Valorisation des déchets & assainissement



Raymond FREDE

Des nouveautés pour le tri des déchets

Depuis le 1^{er} janvier 2023, **100% DES EMBALLAGES ET DES PAPIERS SE TRIENT !**

Avec l'application de ces nouvelles consignes, un constat général : **la poubelle jaune se remplit deux fois plus vite, la poubelle verte sert beaucoup moins.**

L'évolution des consignes a permis de collecter en 2023 environ **50 tonnes de tri de plus que les années précédentes, soit 3 kg par habitant.** Nous remercions tous les usagers qui respectent ces nouvelles règles qui permettent d'une part de préserver nos ressources naturelles via le recyclage, et d'autre part de réduire la facture globale de traitement des déchets.

Depuis début octobre, **la collecte des biodéchets !**

Cette **nouvelle possibilité** de tri découle d'une directive européenne transposée en droit français. C'est la loi AGECE (Anti-gaspillage et Economie Circulaire) du 10 février 2020 qui a accéléré le déploiement de la collecte biodéchets, imposant qu'au 1^{er} janvier 2024, chaque collectivité doit être en mesure de proposer à ses administrés le tri des biodéchets à la source, c'est-à-dire sur le lieu de production.

Depuis plusieurs années déjà, la CCSA et le SIPOM proposent **la mise à disposition d'un composteur gratuit par foyer.** Une **collecte de biodéchets en sacs orange vient maintenant en complément du compostage** pour les communes qui en ont fait le choix. Pour les autres, des composteurs collectifs sont et seront installés dans les villages pour permettre à tout le monde de composter ses déchets alimentaires.

Voici un résumé de chacune des pratiques :

COMPOSTAGE	COLLECTE EN SACS ORANGE
<ul style="list-style-type: none"> - pas de frais de collecte - pas de frais de traitement - pas de dépense énergétique pour la collecte ni le traitement - production d'un engrais de qualité pour potager ou plantes d'ornement - pas de déchet supplémentaire généré par les sacs orange 	<ul style="list-style-type: none"> - traitement moins cher que les ordures ménagères - production de méthane et de compost à échelle industrielle - traitement des déchets d'origine animale tels les os, arrêtes, coquilles de fruits de mer

Sur un territoire rural comme le nôtre, **le compostage reste la solution à privilégier !**

Si vous compostez déjà ou si vous nourrissez des animaux, ne changez pas vos habitudes !

La CCSA et le SIPOM fournissent gratuitement composteurs et bioeaux. Pour vous équiper, si ce n'est déjà fait :

	CCSA	SIPOM de Revel
Modalité de retrait	Retrait à nos ateliers techniques à Soual après la déchèterie, sur RDV uniquement	Livraison à domicile sur RDV après réservation
Contact téléphonique	06 65 04 28 96	05 62 71 22 83
Contact internet	melanie.damien@communautesoragout.fr	www.sipom.fr > réserver en 1 clic > composteur

La baisse des tonnages ordures ménagères déjà amorcée en 2022 se poursuit en 2023 grâce à l'extension des consignes de tri et au développement du compostage. Cependant, l'analyse de nos déchets ont montré que beaucoup d'entre eux n'étaient encore pas triés : **que ce soit pour le territoire collecté par le SIPOM de Revel ou pour les communes gérées en régie par la CCSA, seulement 1/3 de nos déchets ont leur place dans la poubelle verte.**

Si la plupart des administrés trient chez eux, on constate que ce bon réflexe a tendance à s'estomper hors domicile. **Au travail, en sortie, en vacances... pensez aussi à trier !**



Composteur individuel

Et encore de la prévention et de la communication

Le geste de tri, il faut le comprendre pour la pratiquer. C'est pour cela que la CCSA propose des **accompagnements auprès des écoles, des associations et des entreprises**. Chaque année, toujours plus d'élèves sont sensibilisés aux **sujets des déchets, de l'eau, et depuis 2023, de l'énergie**. Le calendrier 2024 est déjà bien rempli et nous sommes ravis de voir que ces thèmes sont abordés dans les écoles avec un succès certains auprès des enfants.

Plusieurs entreprises ont aussi fait appel à la CCSA afin de sensibiliser les employés, de revoir leur organisation en interne pour permettre à leurs employés de trier plus facilement.

La CCSA renouvelle ses journées troc et va organiser 3 trocs courant 2024. Si vous souhaitez consommer autrement, **rendez-vous à l'espace loisirs les Etangs le 21 février et le 10 avril** : venez avec un objet, et repartez avec un autre ! Livres, habits, vaisselles, décoration, outillage, il y en a pour tous les goûts ! La date du troisième troc sera communiquée ultérieurement.



Borne Relais

Un focus sur le textile

Les analyses de la composition de nos déchets, en 2021 comme en 2023, montrent que **2/3 tiers des textiles sont encore jetés à la poubelle au lieu d'être déposés dans les bornes Relais**.

À retenir :

- **Les habits, chaussures, le linge de maison, les sacs et ceintures peuvent être réparés.** N'hésitez pas à confier à une couturière votre veste préférée pour prolonger sa durée de vie. Une fermeture éclair, ce n'est pas grand-chose à changer !
- **Mêmes troués ou abîmés, les habits, chaussures, le linge de maison, les sacs et ceintures doivent être déposés dans les bornes Relais.** Cela permettra leur valorisation, par de la seconde main pour les articles en bon état ou par le recyclage en nouveaux matériaux pour les articles trop abîmés.

Réserve Naturelle Régionale (RNR)

Des travaux sur le terrain...

En plus des opérations d'entretien habituelles, **les palissades entourant la Réserve Naturelle ont été refaites**. Vieilles d'une dizaine d'années, et encore affaiblies par des fortes rafales de vent d'Autan, elles n'assuraient plus leur rôle de protection pour l'avifaune. Pour une meilleure durabilité, les poteaux ont été scellés dans le béton.

... et un nouveau plan de gestion bientôt validé

La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) a effectué le bilan du plan de gestion 2017-2021 et avancé la **rédaction**

du futur plan de gestion qui couvrira les dix prochaines années. Encore un peu de patience avant la validation définitive par les membres du comité consultatif de gestion puis le CSRPN (Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel) !



Palissades de la RNR

À la découverte de nos services

L'école des sports

L'année 2024 promet d'être riche en sport ! La France poursuit sa phase d'accueil de grands événements sportifs internationaux : après la Coupe du Monde de Rugby en 2023, l'Hexagone accueillera en juillet prochain les Jeux Olympiques et Paralympiques.

L'occasion pour la CCSA, labellisée Terre de Jeux 2024, de vous (re)présenter l'École des Sports et son équipe mais aussi de mettre en lumière certains de ses agents qui réalisent des performances sportives remarquables.

Rejoignez le mouvement avec l'École des Sports !

L'École des Sports qui regroupe : **l'École de Cyclisme** (BMX, Trial) et **l'École de Voile** (Optimist, catamaran), se trouve au cœur de l'Espace Loisirs « Les Étangs ».

Elle propose :

- **des activités encadrées ou sur réservation** : activités de cyclisme (BMX, Trial, VTT), tir à l'arc, activités nautiques (catamaran, dériveur, planche à voile, paddle, canoë, kayak)...
- ainsi qu'un **service de location ouvert de juillet à août** (pédalos, canoës, kayaks, paddles, VTT, clubs et balles de mini-golf, cartes de course d'orientation...).

Les établissements scolaires, centres de loisirs, Maisons des Jeunes et de la Culture, associations, Comités d'Entreprises... peuvent eux-aussi bénéficier des services de l'École des Sports grâce aux **accueils de groupe sur réservation**.

L'École des Sports en chiffres

- 20 ans d'existence
- 110 adhérents
- 90 en BMX et Trial
- 20 en voile
- 800 jeunes accueillis chaque année

Déjà **55** compétitions de cyclisme organisées sur la base... dont : les Championnats du monde et d'Europe de Trial, le Challenge France de BMX... Le tout sur des pistes de BMX et de Trial uniques dans le Tarn.

Depuis 2 ans, l'École des Sports s'implique dans la mise en place et le développement de l'activité « **sport & santé** » en partenariat avec les infirmières Asalées et les médecins de territoire (sur prescription médicale). **De septembre à mars, deux séances d'activités physiques douces en groupe**, prenant en compte les pathologies de chaque participant, **sont proposées chaque semaine. Véritables moments de partage et de sociabilisation**, ces séances donnent une nouvelle impulsion vers la reprise du sport.

Ne pas manquer en 2024

- ⇒ 30 ans de l'École de Cyclisme
- ⇒ Nouvel événement BMX/TRIAL/VOILE (au printemps)



École de Cyclisme

École des Sports

07 77 26 60 33
sport@communautesoragout.fr

Facebook :

@Bike Academy BMX & Trial
@Ecole Nautique Sor Agout



L'équipe de l'École des Sports : Fabrice LEGUEVAQUES (BMX), Yannick ESCOUTE (Trial) & Vincent PLET (Voile)



Sandra Chateleix & le paracyclisme

Yannick ESCOUTE, n'est pas le seul sportif parmi les agents de la CCSA ! Nous ne pouvons malheureusement pas tous les mettre en lumière dans cet article, mais nous vous proposons de partir à la rencontre de Sandra – bien connu par les plus petits !

“ Je travaille au sein du Service Enfance Jeunesse de la CCSA depuis 11 ans : je suis animatrice à l'ALSH de Saix chez les 8-10 ans ! J'aime tout particulièrement leur proposer des activités autour du sport. Et pour cause : j'ai pratiqué pendant de nombreuses années du paratriathlon. Depuis 1 an, je me suis recentrée sur le paracyclisme, par goût mais aussi pour obtenir de meilleures performances. Pour m'aider à concrétiser mon projet sportif, la CCSA m'a proposé une convention de partenariat et je me suis entourée d'une équipe. Mes objectifs pour 2024 ? Après avoir été sélectionnée au Championnat de France de Paracyclisme, je vise une sélection au Championnat du Monde piste en mars. Si cela s'avère positif, il me faudra faire de même sur les manches de Coupe du Monde sur route en avril et mai. Ces épreuves me permettront d'engendrer des points au classement mondial pour avoir une chance de présélection pour les Jeux Paralympiques 2024. La Fédération prendra alors la décision finale.

Mais, je cible plus particulièrement les Jeux Paralympiques de 2028... 4 ans, ça passe vite mais la préparation doit se faire sur le long terme. Il ne faut rien lâcher ! ”



Rencontre avec nos agents

Yannick ESCOUTE, référent de l'École des Sports et Educateur diplômé d'Etat

Il y a 30 ans, Yannick se lançait corps et âme dans la création d'une école de cyclisme sur la base de loisirs « Les Etangs »... La suite vous la connaissez sûrement... En 2004, la CCSA prend l'activité cyclisme en charge et poursuit le développement de son offre de services autour du sport (voile, accueil de groupe...).

Mais que savez-vous de Yannick ?!

Nous vous proposons de rencontrer cet homme passionné et passionnant au travers d'une interview :

“ J'ai débuté le motocross à l'âge de 5 ans avant de passer au vélo. Depuis j'ai toujours pratiqué ces deux disciplines en parallèle. Et j'ai même construit ma carrière professionnelle autour du sport !

J'ai la chance d'avoir pu avoir un palmarès en tant que compétiteur : 12 ans en équipe de France vélo trial, vainqueur du championnat de France de moto trial de longue durée en 2007... Depuis maintenant 10 ans, je pratique le motocross en catégorie « Classic vétéran » et je suis membre de l'Equipe de France. En 2023, nous avons même été vainqueurs du Motocross des Nations (où 18 nations sont représentées). De nombreux jeunes suivent nos traces et bénéficient des équipements de la base de loisirs et des cours dispensés par l'École des Sports de la CCSA. Ils ont obtenu des sélections, des victoires, des récompenses, des titres, des podiums... Bref que du bonheur ! ”

Autoroute Castres-Toulouse



Maxime-Yasser ABDLOUHOUSSSEN

Entretien avec Maxime-Yasser Abdoulhousen, directeur de projet auprès du préfet du Tarn, chargé du pilotage et de la valorisation de l'autoroute A69.

Vous avez été nommé directeur de projet de l'autoroute A69 par arrêté du Premier ministre et du ministre de l'Intérieur du 4 novembre 2021. En quoi consiste votre mission ?

Mon poste a été créé spécifiquement pour le besoin tarnais. L'État a en effet estimé que ce projet autoroutier qui relie Castres à Toulouse était structurant pour la région. Il était essentiel d'accompagner ce développement. Ainsi mon rôle consiste à la fois à **coordonner les services de l'État** et à **être à l'écoute du territoire**. Je viens en complément du concessionnaire Atosca qui a un cahier des charges précis à respecter. Je sers également de **facilitateur pour la population et les élus**, principalement les maires. Mon quotidien est d'aller à leur rencontre pour identifier les difficultés, proposer des solutions **pour que cette autoroute soit bien insérée dans son territoire, son paysage et serve son économie**.

Quelles sont les difficultés majeures au niveau du chantier ?

Tout le monde a pu constater les entraves vécues par le concessionnaire pour les déboisements. Heureusement, grâce à une action coordonnée avec les forces de l'ordre, ces difficultés ont pu être surmontées. 90 % des déboisements sont achevés et nous ne constatons pas de retard sur le planning global du chantier. Aujourd'hui, j'ai bien noté les inquiétudes et les questionnements sur l'installation en 2024 de centrales à enrobés. Le préfet a demandé qu'un **dispositif d'information de la population** soit mis en œuvre. Avec les services de l'État chargé du contrôle de ces centrales temporaires, nous nous mobiliserons pour assurer cette transparence et accompagner les maires, y compris sous forme de réunions publiques.

Vous avez mis en place un comité de développement territorial (Codev). Plus précisément, quel est son rôle ?

L'arrivée prochaine de l'autoroute génère de grandes espérances mais aussi des craintes car il n'est pas facile de se projeter. C'est pourquoi nous avons créé cette instance qui repose sur la bonne volonté des acteurs locaux, afin d'**anticiper l'aménagement du territoire**. C'est en quelque sorte le « parlement du territoire ». C'est à la fois un **outil de dialogue et de mise en commun des initiatives**. Comment se prépare-t-on pour **consolider l'existant** (les villages, le tissu agricole, les paysages) et **envisager l'avenir** avec de nouveaux arrivants, des installations d'entreprises...

Quel est son fonctionnement ?

Le Codev est **co-présidé par le préfet et le président du Conseil départemental du Tarn**. Ce comité réunit **80 élus du sud-tarn intéressés par le projet**, parlementaires, présidents d'EPCI, maires et chambres consulaires. **Cinq groupes de travail** sous forme d'ateliers ont été constitués, chacun piloté par un acteur local :

- **“mobilités”** pour réfléchir à la connexion de l'autoroute avec le réseau routier secondaire et développer d'autres mobilités complémentaires comme le vélo,
- **“développement économique”** pour envisager les opportunités induites par la liaison rapide, que ce soit en termes de débouchés pour nos entreprises, de recrutement ou d'installation de jeunes entrepreneurs,
- **“agriculture”** pour définir comment utiliser le fonds de compensation mis en place par le concessionnaire pour recouvrer le potentiel agricole,
- **“urbanisme”** pour tenter de concilier compétitivité et sobriété foncière,
- et **“cadre de vie”** pour mettre en valeur les paysages du territoire et son attractivité touristique.

Quelles sont les prochaines étapes ?

Les différents ateliers doivent rendre compte au Codev une fois par trimestre de l'avancée de leurs travaux. Déjà, un **diagnostic global du territoire** se dessine, il nous a amené à formuler des **ambitions à horizon 2025**, qui correspondent à la mise en service de l'autoroute. Certaines portent une vision à plus long terme. C'est un exercice prospectif que nous souhaitons **traduire en projets concrets et en objectifs chiffrés**. Comme par exemple la création d'un **itinéraire cyclable Castres-Teulat**, proposé conjointement par les ateliers consacrés aux mobilités et au cadre de vie. Pensée à usage mixte (mobilités actives et cyclo-tourisme), cette voie douce relierait les communes aux abords du tracé autoroutier, afin de valoriser leurs points d'intérêts, et serait connectée au réseau Tarn vélo existant et à des aires de covoiturage. L'idée fondamentale est d'**accompagner la nouvelle physionomie du territoire**. Ces perspectives de progrès prendront la forme d'une **feuille de route de développement**, que le préfet et le président du conseil départemental m'ont demandé de finaliser, en lien avec les pilotes des ateliers. Nous la présenterons au Codev début 2024.

Centrales d'enrobage pour le chantier de l'A69, de quoi s'agit-il ?

📖 Définition

Une centrale à enrobés est une installation industrielle permettant la réalisation d'enrobés bitumineux nécessaires aux revêtements routiers.

Les enrobés sont composés d'un mélange de graviers, de sables, de fines et de bitume. Il n'y a pas de goudron dans les enrobés.

Par ses propriétés imperméables, malléables et adhésives, le bitume est aujourd'hui utilisé comme liant.

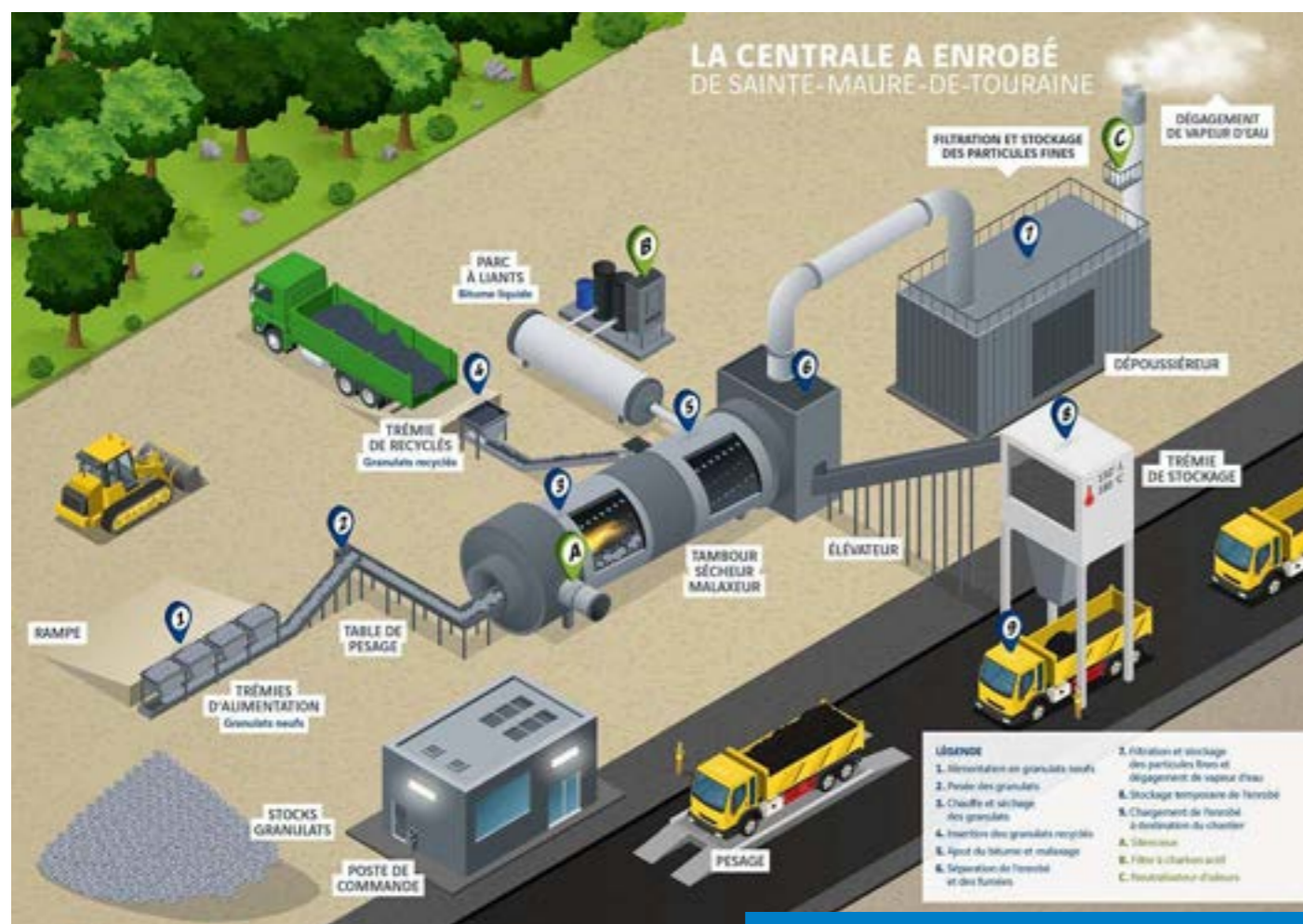
Issu du pétrole, le bitume ne doit pas être confondu avec le goudron, qui est quant à lui issu du charbon.

📖 Pour quel besoin ?

Ces centrales sont des équipements classiques et indispensables à la réalisation d'infrastructures routières. Leur installation au plus près de leur lieu d'utilisation est nécessaire pour réduire les gênes liées au transport des matériaux.

Deux installations provisoires ont été autorisées le 1^{er} mars 2023, par le préfet de la Haute-Garonne et par le préfet du Tarn, pour le chantier de l'A69. Elles fonctionneront pour une durée limitée (6 à 12 mois maximum) et seront démontées à la fin du chantier pour être installées, ailleurs en France, sur d'autres opérations où elles sont déjà programmées. Le concessionnaire

ATOSCA a l'obligation de remettre en état les sites après la mise à l'arrêt des centrales.



Source : schéma du chantier de l'A10, Vinci autoroutes

📖 Avec quels contrôles ?

ATOSCA doit respecter des prescriptions qui s'appliquent à toutes les centrales d'enrobage récemment installées en France et qui sont définies par l'arrêté ministériel du 9 avril 2019. Le concessionnaire a l'obligation de s'y conformer. Il est scrupuleusement contrôlé par les services de l'État, notamment sur les émissions dans l'eau, dans l'air, le bruit, les vibrations, les déchets, la prévention des pollutions, etc.

En cas d'incidents, de plaintes avérées et selon l'évolution de la situation, il est possible d'imposer à l'exploitant des mesures additionnelles à la réglementation.

📖 Quelles mesures en cas de contrôles non-conforme ?

Dans le cas d'une non-conformité réglementaire, le Préfet met en demeure l'exploitant de régulariser sa situation dans un délai déterminé en fonction des enjeux et de l'impact du manquement.

Dans le cas d'une non-conformité générant un impact majeur, le Préfet peut prendre un arrêté d'urgence pour, par exemple, suspendre l'activité.

📖 Avec quelles sanctions ?

Si l'exploitant n'est pas en mesure de se mettre en conformité dans le délai fixé, le Préfet peut engager des sanctions administratives qui peuvent être soit d'ordre pécuniaire (amende administrative, astreinte journalière, consignation de sommes pour réalisation de travaux d'office) soit une suspension d'activité.

📖 Les engagements de l'État

- Accompagner les communes dans l'information du public et être l'interlocuteur privilégié des collectifs et associations d'utilisateurs ;
- Participer autant que de besoin à des réunions publiques pour assurer la transparence des informations ;
- Avant la mise en service, analyser et expertiser les actions prévues par ATOSCA (au-delà des prescriptions réglementaires) pour en garantir la pertinence et l'efficacité ;
- Si nécessaire, aider le concessionnaire à élaborer un plan de surveillance adapté aux circonstances locales (vents dominants, conditions météorologiques, présence d'établissements recevant du public, exploitations agricoles, etc.) ;
- Après la mise en service, diligenter des contrôles et les rendre publics ;
- Après la mise en service, traiter tous les signalements de riverains et leur apporter une réponse.

Vous souhaitez en savoir plus sur le projet d'autoroute ?

Atosca met en place un dispositif d'information spécifique :

- 📞 La ligne « Allo chantier » : **05 67 29 09 69** du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- ✉ Email : contact@a69-atosca.fr
- 📧 Le service gratuit « Mon InfoA69 » pour recevoir par email ou par SMS les actualités du chantier et les fermetures de routes programmées dans le cadre des travaux.
- 🌐 Site internet : www.a69-atosca.fr

Meilleurs Voeux



Communauté
de Communes
SOR & AGOUT